

# LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 21 Brumaire, an IX.

## ITALIE.

*De Venise, le 22 octobre (30 vendémiaire).*

On n'avoit jusqu'ici que des notions inexactes sur les forces que les Russes ont laissées dans l'Italie méridionale & les isles ex-vénitiennes. On sait aujourd'hui qu'il n'y a que 2 ou 3 mille hommes dans le royaume de Naples, & que plusieurs officiers russes arriverent vers la fin de septembre à Naples, pour y faire les dispositions nécessaires à l'établissement de ces troupes dans cette capitale. Il n'est resté dans les isles ex-vénitiennes que 150 à 200 hommes, qui forment la garnison de la ville de Corfou, avec un égal nombre de troupes ottomanes. Toutes les autres troupes russes ont été emmenées par Utschakow, qui a mis à la voile pour la Crimée dans les premiers jours d'octobre. Il n'a laissé dans la Méditerranée que six frégates, dont trois dans l'Adriatique & trois dans le golfe de Tarente.

*De Florencé, le 25 octobre (3 brumaire).*

Le général Grobert, chef de l'état-major, a communiqué officiellement l'article suivant :

« Le général Monier, à la tête de deux demi-brigades de sa division, après avoir livré un combat aux arétiens, au passage de la Chiana, ainsi qu'à deux bataillons toscans dont ils étoient soutenus, se trouva, le 26 vendémiaire, devant la ville d'Arezzo : tout y étoit disposé pour une défense opiniâtre. Dix-huit pièces de canon, dont huit de bronze & un obus, garnissoient les murs de la ville & ceux de la citadelle. Sept mille fanatiques étoient dans cette place bien fermée de toute part, & le tocsin les excitoit à la fureur.

« Les Français attaquèrent le soir les portes qu'ils essayèrent de brûler ; mais ils les trouverent doublées de fer & fortifiées d'une tranchée. Les Arétiens criaient *victoire & mort aux Français* ; & illuminoient la ville. Leurs bravades irritèrent le courage des troupes françaises, qui demandèrent l'assaut. Le général de division fait avancer l'artillerie jusqu'à 50 toises des remparts & tirer à mitraille. A neuf heures du matin, les échelles sont préparées, & le général Monnier est un des premiers à monter, au milieu d'une grêle de balles & de pierres, qui tuent quelques braves à ses côtés. Dans le même tems, le général Saint-Cyr s'empare de la porte de la Montagne, & le bataillon de la 29<sup>e</sup> de celle de Pérous. Tout est enlevé en un instant.

« Les Arétiens qui ne périrent pas sur les murs se retirent dans les maisons, d'où ils font feu sur les nôtres ; quelques-uns se sauvent dans la campagne par des souterrains, & d'autres se jettent dans la citadelle, où ils demandent inutilement à capituler. A l'approche des échelles ils se rendent à discrétion, & le vainqueur a la générosité d'en recevoir prisonniers 300. Toute l'artillerie, toutes les armes & huit drapeaux sont tombés au pouvoir des républicains, à qui la

prise de ce chef lieu de l'insurrection n'a coûté que 9 morts & 67 blessés.

« Plusieurs officiers se sont distingués dans ces combats, en montrant à leurs troupes le chemin de l'assaut. On y remarque les citoyens Bois-Chevalier, officier du génie ; Mangouit & Denioh, aides-de-camp du général Monnier ; Camille, aide-de-camp du général Saint-Cyr. Le citoyen Britche, capitaine du régiment des chasseurs, chargea vigoureusement les brigands & les tailla en pièces. Le citoyen Fontaine, aide-de-camp de l'état-major, a aussi montré beaucoup de bravoure. »

## ALLEMAGNE.

*De Hanau, le 2 novembre (11 brumaire).*

Le duc del Parque, ministre d'Espagne à Pétersbourg, n'ayant pu aller à son poste, à raison des différends survenus entre les deux cours, est resté ici, où il s'est fait généralement aimer par son esprit & par son caractère obligeant. Un comte Robasomi, ancien major au service de Russie, comptant sur son obligeance, alla lui demander un jour 50 louis à emprunter. — Les voici, lui dit l'espagnol, sans hésiter une minute. — Permettez, reprit l'emprunteur, que je vous fasse un billet. — Inutile précaution, monsieur ; entre gens de notre espèce, la parole suffit. — Le major veut insister ; le duc continue de refuser : le major se fâche ; & prétendant qu'il n'est pas homme à recevoir l'aumône, il demande satisfaction de l'injure qu'il croit avoir reçue. Le duc, sans se déconcerter, lui dit : Je veux bien me battre ; mais convenez que la cause en est singulière. On tire au sort ; le dez favorise le duc, qui tire son pistolet en l'air. Le comte vouloit qu'il recommençât ; les témoins s'y sont opposés, & sont parvenus à force de représentations, à lui faire tellement sentir son extravagance, qu'ils l'ont déterminé à recevoir enfin les 50 louis que le généreux del Parque continuoit de lui offrir. Il est parti pour Dresde.

*De Wesel, le 4 novembre (13 brumaire).*

On voit rentrer journellement dans leur patrie une foule d'absens belges. Un plus grand nombre d'émigrés français traversent les nouveaux départemens pour rentrer dans leurs foyers. C'est un bienfait dont ils sont redevables à la politique éclairée autant qu'à l'humanité du nouveau gouvernement. On sait que le besoin obligeoit plusieurs émigrés à s'enrôler parmi les ennemis de la France ; c'est donc diminuer le nombre de ces ennemis, que d'ouvrir la porte de leur patrie aux français que la tyrannie décevraire, centumviraire, &c obligea de la quitter, pour se soustraire à la mort. On sait aussi que la plupart d'entr'eux recevoient encore des secours de leurs parens & amis de l'intérieur ; ce qui faisoit sortir de la France des sommes considérables, soit en marchandises, soit en lettres-de-change, soit en espèces. Ces inconvéniens & d'autres non moins graves,



sont sagement écartés par le dernier règlement concernant la rentrée des émigrés. En même-tems qu'il annonce à toute l'Europe les principes de modération qui dirigent le gouvernement actuel, il prouve aux Français qu'ils ont enfin des chefs à qui la voix de l'humanité n'est pas étrangère.

(Journal politique de Manheim).

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 6 novembre (5 brumaire).

La première chambre décréta le 13 de ce mois, pour la troisième fois, la levée de 3 pour cent sur les revenus, dont le produit sera applicable aux intérêts de l'emprunt forcé.

Le ministre de l'éducation nationale vient de publier des mémoires instructifs sur cette partie si négligée de l'économie politique.

On vient d'arrêter à Hoorn ving-sept personnes prévenues de sédition le jour de la fête nationale.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 16 brumaire.

Les deux religions catholique & protestante ont célébré à Colmar, par des fêtes religieuses dans leurs temples, la conservation des jours du premier consul, échappé aux poignards des assassins. Le préfet du Haut-Rhin, ainsi que les autres fonctionnaires publics à Colmar, a assisté au Te Deum, qui a été solennellement chanté dans les églises des deux religions, & a donné à cette occasion une preuve non équivoque de tolérance.

On dit qu'il y aura quelques changemens dans l'organisation intérieure de notre département. On assure que le tribunal, ainsi que la sous-prefecture de l'arrondissement de Sayem, seront supprimés, & que cet arrondissement sera réuni à ceux de Strasbourg & de Weissembourg. On dit aussi que les arrondissemens où le chef-lieu du département est situé, auront aussi leurs sous-préfets, puisque d'après l'organisation actuelle, les administrés ont une instance administrative de moins que dans les autres arrondissemens.

Le général Desolles est encore à Ratisbonne; il est attendu incessamment à Augsbourg, d'où il doit partir quelques jours après son retour, avec le quartier-général de l'armée pour Stuttgart.

On assure en Allemagne que le grand duché de Toscane a été remis à nos troupes par les Autrichiens, en vertu d'une convention entre les généraux Brune & Bellegarde, portant prolongation de l'armistice à cette condition.

De Bruxelles, le 17 brumaire.

Voici un événement qui occasionne dans cette ville beaucoup d'attention, & qui fixe la curiosité publique. Un des derniers couriers de Paris étoit porteur d'une petite brochure adressée à tous les fonctionnaires publics, juges des tribunaux civils & criminels. Dans cette brochure, on parle du rétablissement de la royauté en France comme d'une chose désirable, & sans laquelle il n'y aura jamais de bonheur pour ses habitans; on y répète cet argument sans cesse rebattu, que la France est trop étendue pour le gouvernement républicain, & qu'il lui faut un maître. Il est évident que cet envoi de pamphlets contre-révolutionnaires, de la capitale dans les départemens, a un but; au reste, ce qui est certain, c'est que ces petites ruses font ici peu de fortune; on y desire vivement la paix, & tous les esprits sages n'ignorent plus que, pour l'obtenir, il faut s'attacher de plus en plus au gouvernement actuel.

De Paris, le 20 brumaire.

D'après un rapport du citoyen Chaptal, ministre de l'intérieur, sur les enfans de Gaetano Pilangieri, auteur de la Science de la Législation, & compris dans la proscription prononcée par le gouvernement de Naples, contre tout ce qui tient directement ou indirectement aux principes de liberté; le premier consul a nommé, par arrêté, ces deux enfans élèves du Prytanée-Français.

Par un autre arrêté du 19 brumaire, le premier consul a fait admettre au même collège 19 enfans, soit de défenseurs de la patrie, soit de fonctionnaires publics, morts courageusement dans l'exercice de leurs fonctions.

Par arrêté du 17 brumaire, & sur le rapport du ministre de la guerre, il ne sera payé que la moitié des masses aux corps dont l'effectif ne s'élèvera pas à la moitié du complet, & dans la même proportion à tous les autres corps.

Dans un rapport que le cit. Cretet, conseiller d'état, chargé des ponts & chaussées, adresse au ministre de l'intérieur, après avoir passé en revue l'origine, le perfectionnement & la dégradation des grandes routes, il déclare que le compte qu'il va rendre pour l'exercice des années 6, 7 & 8, ne sera qu'approximatif, faute de plusieurs élémens qui lui manquent; mais il résulte de ce compte que, dans l'an 6, la recette s'éleva à . . . . . 3,517,040 fr. Et la dépense à . . . . . 3,223,115

Différence . . . . .	93,925
En l'an 7, les recettes s'élevèrent à . . . . .	14,946,914
Les dépenses à . . . . .	14,873,203
Différence . . . . .	73,711
En l'an 8, la recette faite ou à faire, s'éleva à . . . . .	14,659,547
Les dépenses à . . . . .	6,368,052
Différence . . . . .	8,291,595

Mais le montant des travaux de cette dernière année n'est point encore ordonné. Ce compte provisoire, mais appuyé sur les plus grandes probabilités, est imprimé par arrêté des consuls, & sera envoyé aux préfets & sous-préfets de la république.

Le ministre de la justice vient d'écrire aux commissaires du gouvernement, près les tribunaux criminels, une circulaire pour leur rappeler que l'accroissement d'audace de la part des brigands, exige de leur part un accroissement de surveillance & de sévérité. L'ordre public & la volonté du gouvernement exigent que l'action de la justice criminelle s'étende rapidement sur tous les coupables. Pour y parvenir avec succès, le ministre demande qu'on lui fasse connoître tous les délits qui intéressent l'ordre public, & toutes les mesures prises pour en punir les auteurs. De l'exactitude de cette correspondance, dépend la tranquillité publique.

L'ouverture du salon des antiques, monumens éternels de nos victoires, étoit peut-être la seule célébration digne de l'anniversaire du 18 brumaire. Ces témoins muets de la gloire du premier consul retraçoient une partie de ses bienfaits, beaucoup mieux que des amplifications de rhéto-

rique & le fatras usé des fêtes grecques, chinoises ou barbaresques. L'affluence des curieux est immense & l'admiration universelle. Le goût qui a disposé la majestueuse simplicité du lieu, répond aux richesses qu'il renferme. Les statues sont réparties en six salons, dont cinq sont décorés des peintures de Romanelli. Celui des muses est un peu sombre. Ceux du Laocoon & des hommes illustres sont ornés de colonnes. Le groupe du Laocoon s'empare le premier de tous les regards & laisse peu d'attention à donner aux chef-d'œuvres qui l'entourent. Le cinquième salon emprunte son nom de l'Apollon du Belvedere, véritable image d'un dieu, & l'ouvrage d'un autre dieu, dit Winkelmann.

— On annonce un établissement bien utile sous le nom de *Retraite assurée contre l'infortune*. Pour être admis dans cet hospice, il faudra avoir payé une somme de 1080 fr., soit comptant, soit par des à-comptes de mois en mois, & calculés sur la différence des âges. Pour prévenir tous les soupçons de charlatanisme ou de spéculation, il suffit de nommer parmi les fondateurs le premier consul pour 30 lits; madame Bonaparte pour 25; Lebrun pour 15, &c.; parmi les administrateurs, le préfet de la Seine; parmi les médecins, Sue; & Tronchet parmi les membres du conseil. Honneur & gloire aux auteurs d'un tel projet, & reconnaissance immortelle à ceux qui le réalisent.

— Les professeurs du Collège National de France ont tenu, le 19 brumaire, la séance publique de leur rentrée; voici les lectures qui y ont été faites: 1°. sur la Sanction proprement dite de la loi naturelle, par le cit. Boucchaud; 2°. l'Histoire de l'Astronomie dans l'an 8, par le citoyen Lalande; 3°. un Mémoire sur les ossemens d'espèces de quadrupèdes perdus, par le cit. Cuvier; 4°. des Réflexions sur Ovide, par le cit. Sélis; 5°. des Observations sur le traité de la chasse de Xénophon, par le citoyen Gail; 6°. la Métamorphose de Daphné en laurier, imitée d'Ovide, par le citoyen Cournaud.

— Un citoyen sortant d'une maison de prêt, laisse tomber deux billets de la banque de France de 500 francs chacun, roulés dans quatre reconnoissances; l'enfant du cit. Aubert, marchand de cannes près du théâtre de la République, les trouve & les porte à son père, malade dans son lit. Le père étoit revenu dans la maison de prêt & la faisoit retentir de ses gémissemens, lorsque l'épouse du citoyen Aubert entre & remet le paquet trouvé par son enfant.

Il faut recueillir soigneusement de pareils traits; ils dédommagent & consolent l'âme affligée du récit de tant d'autres qui leur ressemblent si peu.

— Nous lisons fréquemment des annonces singulières dans les *Peutes-Affiches*; mais il est difficile d'en lire une plus singulière, sous tous les rapports, que celle qui suit, insérée dans les *Peutes-Affiches* d'hier.

« On offre à un amateur de la roulette, qui auroit 25 louis disponibles pour ce jeu, de lui procurer un gain de 60 à 70 fr. par chaque heure d'un séance de trois. S'adresser pour les renseignemens, &c. »

Si cette annonce n'est pas un persiflage, c'est un piège tendu à la sottise & à la crédulité, & dans les deux cas, c'est un outrage à la morale publique.

— Le 6 brumaire, Charles Houssant, un des mousses de l'*Invincible*, mortifié en rade de Brest, tomba de la hune de misaine dans la mer, après s'être fait une forte contusion à l'œil sur la carrure d'un martelet de sabord. Le cit. Yves

Morvant, contre-maître, voit l'accident, s'élançant à la mer, saisit l'enfant prêt à périr, & le conduit à bord de la chaloupe, descendue pour recevoir l'un & l'autre.

— M. le comte de Cobenzel est arrivé, le 16 au matin, à Lunéville & a été salué de dix-neuf coups de canon. Joseph Bonaparte est arrivé sept heures après lui, & son arrivée a été annoncée par le bruit de la seule cloche qui soit restée dans la ville. Le même jour arriverent 1500 grenadiers, qui, en attendant que leurs casernes fussent prêtes, ont logé deux jours chez les habitans.

#### Au rédacteur du Publiciste.

J'ai lu dans le *Publiciste* du 7, que le préfet de la Seine avoit arrêté un nouveau numérotage des maisons, & préparoit, pour les rues & places de cette ville, des dénominations coordonnées, &c. . .

Vous n'apprendrez pas sans intérêt qu'en 1784, M. de Calonne, l'ordonnateur de la clôture de Paris, arrêta sur cet objet un grand travail basé sur l'intérêt public. Ce travail existe, & sera publié quand il en sera tems.

#### VARIÉTÉS.

Les états du duché de Wurtemberg viennent de faire imprimer dans une ville d'un pays voisin un mémoire fort détaillé, qui contient l'exposé des pertes qu'ont essuyées les sujets du duc, sans que S. A. ait daigné y prendre part. C'est une pièce extrêmement piquante, & qui fera une vive sensation en Allemagne. Les politiques de tous les pays en feront avec intérêt l'analyse.

Dès l'année 1796, l'armistice & la paix avec la France, y compris les contributions, le passage & le logement des troupes françaises, coûtent au duché de Wurtemberg la somme de 6,739,811 florins (13,795,952 liv. tournois).

Après la retraite de l'armée française, les troupes de S. M. impériale firent des réquisitions immenses, qui furent répétées après la dissolution du congrès de Rastadt; & ces réquisitions impériales ont été portées à la somme de 16,116,275 florins (33,149,686 livres tournois).

Ainsi dans une période de trois ans & demi, le fardeau de dépenses est élevé à une somme de 22,856,085 florins (48,946,639 liv. tournois); dont les biens ecclésiastiques n'ont supporté que 800 mille florins (1,745,457 livres tournois); & la chambre des finances du duc 197,367 florins 3 kreutzers (430,620 liv. tournois); ensuite que les sujets ont payé seuls la somme énorme de 21,851,718 florins (près de 48 millions de livres tournois). Ce qui ne les a pas dispensés d'acquitter les impôts ordinaires. On a été obligé d'emprunter environ 14 millions de florins pour faire face à ces 21,851,718 florins; & les caisses du pays, des villes & villages, sont par-là grevées de 700 mille florins de rentes perpétuelles.

Le passage du général Jourdan au printems de 1799 causa à la partie méridionale du duché un dommage de 150,000 livres, & pendant l'automne la partie septentrionale ne fut pas moins lésée par les incursions des Français & par les quartiers autrichiens.

Dans la campagne de 1800, les deux armées belligérantes ont causé des dommages énormes par leur passage; l'une & l'autre ont exigé des réquisitions en vivres, fourrages, bœufs, chevaux, soulers, &c. pour une somme de 3 millions de francs, non compris les frais de logement & des relais.

Tous ces fardeaux ont été supportés par le pays. En vain le comité des états pria la chambre des finances du duc, & le clergé, de prendre à leur compte une partie des réquisitions en bled & en avoine, dont les magasins de S. A. regorgeoient: les sujets ont été obligés de fournir toutes ces réquisitions; & toujours il leur a fallu acquitter les contributions ordinaires, même dans une proportion plus forte qu' auparavant.

Pour mettre le comble au mécontentement général, le duc a ordonné une levée de 4 mille hommes, non pour compléter son contingent d'Empire, mais pour former un corps à la solde de l'Angleterre.

Le résultat de sa conduite a été qu'un grand nombre de sujets, devenus indifférens pour leur patrie, ont émigré dans la Pologne prussienne & autrichienne.

Le grief principal des états contre le duc, est relatif à la dernière contribution de 6 millions imposée sur le duché par un ordre du général Moreau, du 14 fructidor. On est persuadé (est-il dit dans le mémoire) que cette contribution, qui est, dans une proportion triple, plus forte que celle des autres états de Souabe, n'auroit point

posé sur le pays, si le duc n'avoit pas repris les armes contre la France, après avoir fait la paix avec elle; & sur-tout s'il n'avoit pas conclu son traité de subsides avec la couronne d'Angleterre; enfin, s'il avoit été permis à une députation du Wurtemberg de comparoitre aux conférences de Memmingen, où le général Moreau avoit invité les états de Souabe à envoyer leurs députés. L'opposition qu'y mit le duc irrita le général Moreau, & l'engagea vraisemblablement à imposer au duché une contribution aussi forte.

Mais enfin l'ordre du général français portoit que, sur les 6 millions, trois devoient être payés par la régence du duc, & trois par les états. On auroit dû s'attendre que S. A. offriroit d'elle-même un secours proportionné, ses finances n'ayant éprouvé aucun dommage par la guerre. & s'étant au contraire améliorées par le haut prix des denrées, & principalement par les subsides anglais, qui sont la cause principale des maux qui pèsent sur le pays.

Les espérances qu'on avoit eues à cet égard ne s'étant point vérifiées, les états ont dû redoubler d'efforts, pour écarter de plus grands malheurs; & au commencement d'octobre 1800, quatre millions et demi étoient déjà acquittés sur les six millions: les états ayant été forcés d'acquitter plus que leur moitié, en protestant néanmoins que le surplus n'étoit qu'une avance qu'ils faisoient à la chambre des finances. Ils espéroient au moins obtenir la remise de 500 mille francs restant, vu qu'il a été fait d'autres réquisitions montant à 3 millions de francs. Mais le chef de l'état-major-général Dessoles a décidé provisoirement qu'il ne seroit fait remise que de 500 mille francs, & que le surplus seroit acquitté, savoir, 500 mille francs par la régence, & 500 mille par les états.

Le conseil privé du duc avoit cherché à faire déverser sur les états la totalité de la somme; & pour convaincre le général français que la chambre des finances étoit hors d'état de rien payer, il lui présenta un tableau de recette & de dépense des caisses du duc, auquel il opposa un tableau des recettes & dépenses de la caisse des états. Là-dessus, le général Dessoles demanda aux députés des états, qu'ils lui indiquassent de quelle manière on pouvoit exiger par force les paiements à faire par la régence du duc, qu'autrement les besoins de l'armée le forceroient à faire payer les 1500 mille francs par les sujets.

Cette question étoit embarrassante pour les membres des états; ils répondirent qu'ils étoient dans une telle situation vis-à-vis du duc, que leur devoir & leur conscience ne leur permettoient pas d'entrer dans les détails demandés; que d'ailleurs ils ne pouvoient donner de renseignements précis sur les revenus de la chambre des finances ducale, vu que depuis plusieurs années ils ne lui étoient plus communiqués officiellement; mais qu'ils pouvoient assurer que le tableau présenté des recettes & dépenses de la caisse des états n'étoit point exact.

En conséquence de la décision du général Dessoles mentionnée plus haut, les députés se sont vus obligés de donner des lettres-de-change de 500 mille francs, payables à trois ou six mois; mais ils espèrent qu'il leur sera fait remise de cette somme, qu'ils craignent d'être hors d'état d'acquitter aux échéances. En attendant, ils ont établi un nouvel impôt; mais on ne croit pas qu'il puisse suffire à l'acquiescement des lettres-de-change.

Telle est l'analyse de ce mémoire intéressant sous plusieurs rapports, dont le plus frappant est de voir un pays de 4 à 500 mille habitans supporter, en quatre ans, un fardeau de plus de 60 millions de contributions extraordinaires, en argent ou en réquisitions; & (ce qui n'est pas moins remarquable) ce sont les troupes impériales, alliées du duc & du duché, qui en ont retiré près des deux tiers.

LITTÉRATURE.

Tableau des Variétés de la vie humaine, par le docteur Daignan; 2 vol. in-8°. Prix, 10 fr., & 13 fr. franc de port. A Paris, chez Doroi, libraire, rue Hautefeuille, n°. 34.

Il est démontré que si le charlatanisme seul peut se vanter de prolonger la vie au-delà des bornes fixées par la nature, il est possible au moins de la rendre moins précaire & moins malheureuse, en réformant l'éducation physique & morale de la jeunesse, en mettant les enfans à l'abri des remèdes & des médecins, sur-tout à l'âge de puberté; à cet âge où de prétendues maladies ne sont que des efforts salutaires de la

nature, & où les méprises sont si faciles & si dangereuses. C'est ce que prouve l'ouvrage de médecine que nous annonçons, l'un des meilleurs qui ait paru dans ce siècle si fécond en productions de toute espèce, plein d'idées neuves & judicieuses sur le pouvoit & les ressources de la nature dans toutes les opérations de l'économie animale. Cependant cet Ouvrage fit peu de sensation lorsqu'il parut. Pourquoi? Parce que l'auteur s'élevoit fortement & contre les préjugés du peuple & contre ceux des médecins; ceux-ci le lui punirent en s'élevant contre son livre. Aujourd'hui que les médecins, ainsi que le peuple, ont perdu la plus grande partie de leurs préjugés, ce même livre obtiendra les succès qui lui sont dus. Il mérite d'être consulté par les gens de l'art, & d'être lu attentivement par les gens du monde.

TRESOR PUBLIC.

PAIEMENT DU PREMIER SEMESTRE DE L'AN 8.

Troisième decade de brumaire an 9.

	DETTE perpétuelle, Tiers consolidé.	DETTE VIAGERE, TIERS LIQUIDE.		FARMENS IMPRIMERIES.	ETATS SUPPLEMENTAIRES.
		1 TIERCE.	2 TIERCES.		
A	1 à 3620.	1 à 2025	1 à 1072	de 5088 à 6510 673 à 820 253 à 400 Tous numéros. 3 et 4 tiers. Tous numéros.	de 2992 à 4580 2022 à 2670 Tous numéros.
B	1 à 14600	1 à 9050	1 à 4500		
C	1 à 11200	1 à 7100	1 à 3400		
D	1 à 16000	1 à 11400	1 à 5350		
E	1 à 1035	1 à 502	1 à 320		
F	1 à 4825	1 à 5075	1 à 1528		
G	1 à 9100	1 à 5915	1 à 2970		
H	1 à 4000	1 à 2430	1 à 1628		
I	1 à 251	1 à 168	1 à 108		
J	1 à 2625	1 à 1626	1 à 811		
K	1 à 414	1 à 176	1 à 108		
L	1 à 13200	1 à 8350	1 à 4031		
M	1 à 10000	1 à 6525	1 à 3218		
N	1 à 1263	1 à 863	1 à 418		
O	1 à 772	1 à 473	1 à 297		
P	1 à 8900	1 à 5600	1 à 2757		
Q	1 à 427	1 à 286	1 à 191		
R	1 à 6325	1 à 3850	1 à 2037		
S	1 à 5000	1 à 2840	1 à 1508		
T	1 à 4220	1 à 2480	1 à 1255		
U	1 à 40	1 à 32	1 à 11		
V	1 à 4700	1 à 2950	1 à 1617		
W	1 à 933	1 à 371	1 à 219		
X	1 à 7	1 à 5	1 à 9		
Y	1 à 118	1 à 40	1 à 24		
Z	1 à 85	1 à 48	1 à 14		

Nota. Les semestres antérieurs au premier semestre de l'an 8, seront payés dans les bureaux de Parfrière.

Le 9, il n'y a pas de paiements, non plus que le 5, ce jour étant réservé à la vérification des parties payables dans les départemens.

Guerre de Troie depuis la mort d'Hector jusqu'à la ruine de cette ville, poème en 14 chants, par Quintus de Smirne, faisant suite à l'Illiade, & traduit pour la première fois du grec en français; par R. Toulet, médecin & membre de la société académique des sciences, séante au Louvre, 2 vol. in-8°. imprimé sur carré fin double d'Anvergne, avec un frontispice. Prix, brochés, 7 fr. 50 cent. & 9 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Lesguilliez, imprimeur, rue de la Harpe, n°. 151; & Desenne, palais Eg. lit.

La Science des Négocians et teneurs de livres, par feu Deslepoite; nouvelle édition entièrement refondue & considérablement augmentée, par Roucher, teneur de livres, &c.; vol. grand in-4°. de plus de 600 pages. Prix, 12 francs. A Paris, chez Levrault, libraire, quai Malaquais; & à Bordeaux, chez madame Laval, place Puy-Paulin.